

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

1

Conseiller.e.s représenté.e.s :

9

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
David DEROSSIS à Stéphane RODIER
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Marina DA COSTA, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseiller ayant voix délibérative : Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE A DOMICILE DE LEZOUX
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE THIERS DORE ET MONTAGNE**

Rapporteur : Jean-Pierre DUBOST, Vice-Président

Vu la délibération du 6 décembre 2022 du Syndicat intercommunal d'aide et de soins à domicile de Lezoux modifiant ses statuts et notamment son article 7 relatif à la composition du comité syndical. La modification concerne la répartition des délégués au sein du syndicat qui porte le nombre à 1 délégué titulaire et 2 délégués suppléants par Communauté de communes membre.

Considérant que le territoire d'intervention du Syndicat couvre les Communes de DORAT, NERONDE SUR DORE et SERMENTIZON.

Il est proposé au Conseil Communautaire, de désigner un membre titulaire et deux membres suppléants de Thiers Dore et Montagne (TDM) pour siéger au syndicat.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** que les représentants désignés par la Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne appelés à siéger au sein du Conseil Syndical du SIAD de Lezoux pour les 3 Communes actuellement adhérentes soient :
 - Titulaire : Mme Danièle DELAFOUILHOUE (Commune de NERONDE SUR DORE)
 - Suppléante : Mme Arlette RELIER (Commune de DORAT)
 - Suppléante : Elisabeth FRESNEAU LABARRE (Commune de SERMENTIZON).

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

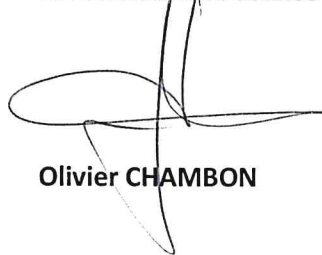
Pour : 55

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

